



AVIS DE COMPÉTITION
Finales régionales de patinage STAR/Michel-Proulx 2019
Montréal-Concordia

PRÉSENTÉE PAR
Patinage Montréal

DU : 24 janvier, 2019
AU : 27 janvier, 2019

SANCTION : R-18-057

Sanctionnée par Patinage Québec

Détail de la sanction –

FINALES RÉGIONALES DE PATINAGE STAR/MICHEL-PROULX 2019

Montréal-Concordia

ANNONCE LA TENUE DES FINALES RÉGIONALES PATINAGE STAR/MICHEL-PROULX 2019 – Montréal-Concordia

Dates : 24 janvier, 2019 au 27 janvier, 2019

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région Montréal-Concordia.

Président(e) comité organisateur :	Gilles Gamache
# Téléphone : 438-397-3108	Courriel : patart@csmc-sport.qc.ca
Responsable Régionale :	Sylvie Carrier
	Courriel : patart@csmc-sport.qc.ca
Représentant(e) technique :	Claudette Larouche
Spécialiste de données en chef :	Dolorès Nantel
Spécialiste de données informatiques :	Mario Girard

PATINAGE QUÉBEC

N^o DE SANCTION : R-18-057

NOM DU CLUB HÔTE :	Patinage Montréal
SITE INTERNET :	patinageartistiquemontreal.com
COURRIEL :	patart@csmc-sport.qc.ca
TÉLÉPHONE :	514-220-3177

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Michel-Normandin
850, avenue Émile-Journault
Montréal (Qc) H2M 2E2

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **Glace 1** : 85' X 200' (Standard LNH)

3. Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4. Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

Aucune restriction.

6. Inscription

Internet: patinageartistiquemontreal.com

Date limite : 14 décembre, 2018

7. Mode(s) de paiement :

- ✓ Paypal
- ✓ Carte de crédit (Visa ou Mastercard);

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscriptions

50 \$ par événement CPC en simple;

35 \$ par événement CPC en couple/danse, **par** partenaire;

30 \$ par événement Norme de performance avec classement ;

30 \$ par événement Norme de performance;

9. Date limite des tests

La date limite des tests est le **1^{er} janvier** qui précède la compétition.

10. Système de notation

- Le système de calcul de points cumulatifs «CPC» est utilisé pour les épreuves jugées en CPC.
- Le système de « Norme de Performance avec classement ».
- Le système de «Norme de performance».

11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

(1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.

(2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).

(3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.

(4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.

(5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

[Politiques et procédures de Patinage Canada](#) s'applique.

Entrée Gratuite

Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec.

Vous êtes un entraîneur d'une section invitée autre que la section Québec.

Afin de recevoir une accréditation, les entraîneurs professionnels de Patinage Canada doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- détenir un statut « Entraîneur régional en formation » ou de niveau plus élevé;
- détenir un certificat valide de secourisme;
- faire faire une vérification des antécédents judiciaires par une entreprise approuvée par Patinage Canada et obtenir un statut « autorisé »;
- les entraîneurs certifiés doivent maintenir un statut certifié du PNCE conformément à la Politique sur le maintien de certification de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE)
- convenir au Code de déontologie à Patinage Canada.
- A terminé la formation de leader d'activité de Respect et sport. Un entraîneur doit renouveler la certification de cette formation tous les trois ans.

Entrée permise – Frais de 15\$

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
- Vous devrez présenter une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste vous devrez présenter :

Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET / OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :

Documents suivants :

- Preuve que vous êtes membres pour la saison en cours.
- Preuve de certification
- Carte valide de premiers soins
- Preuve que le BackCheck est à jour

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse ou le couple, seront admises au niveau de la glace.

TABLEAU D'ACCREDITATION

ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS - QUALIFICATIONS EXIGÉES										
	Patineurs STAR Toutes catégories Toutes disciplines	Pré-Juvenile	Juvenile	Pré-novice	Novice	Junior	Senior	Intermédiaire	Ouverte	Adultes Toutes catégories Toutes disciplines
COMPÉTITIONS INVITATIONS										
Clubs, Interclubs, Régionales, Interrégionale	Régional									Régional
COMPÉTITIONS PROVINCIALES ET NATIONALES										
Champ. d'été / Georges-Éthier/ Jeux QC - Participation		Régional	Régional	Régional	Régional	Régional	Régional			
STAR / Michel-Proulx	Régional									Régional
Sous-Section : Dames Pré-novice à Senior				Provincial	Provincial	Provincial	Provincial			
Championnats "A" Section QC				Provincial	National	National	National			
Championnats "B" Section QC		Régional	Régional							
Défi				Provincial	National	National	National			
Championnats Nationaux					National	National	National			
Championnats canadiens pour adultes										Régional
COMPÉTITIONS PATINAGE SYNCHRONISÉ										
Régionaux de patinage synchronisé - QC		Régional	Régional	Provincial	National	National	National	National	National	Régional
Championnats canadiens pour adultes										Régional
Championnats canadiens de synchro					National	National	National	National	National	
NB : Entraîneur régional = Niveau 1 // Entraîneur provincial = Niveau 2 // Entraîneur national = Niveau 3										

14. Frais d'admission

Admission générale : Gratuite

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant)

- Toutes les catégories.

16. Prix

16.1 Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

16.2 Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

16.3 Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

18. Horaire de la compétition (Sélectionnez un seul mode de diffusion)

Un horaire provisoire sera disponible sur le site Internet après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les groupes seront formés par âge, selon les [règlements de Patinage Canada](#).

Pour les catégories qualificatives, il n'y aura qu'un seul groupe.

20. Vidéo

Vidéo disponible sur place.

21. Photo

Non Disponibles..

22. Restaurants

Il n'y a pas de Casse-croûte.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ADMISSIBILITÉ POUR LES ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales et/ou des Championnats A et B de section et/ou Sous-section **ne peuvent s'inscrire** dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des finales régionales et de la finale provinciale des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx pour l'année courante.

Année courante : 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple STAR 6 et STAR 8 en simple).

Voir le tableau ci-dessous pour les détails des catégories où ils peuvent participer :

Catégorie de patineurs de compétition	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR / Michel-Proulx
Patineurs Sans Limites et Pré-Juvenile en simple	Sans Limites et Pré-Juvenile en simple Style Libre
Patineurs Pré-Juvenile et Pré-Novice de compétition de patinage en couple	Style Libre
Patineurs Pré-Juvenile et de niveau supérieur de danse de compétition	Style Libre
Patineur de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

PROCÉDURE POUR LES ÉLIMINATIONS RÉGIONALES

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale soit complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- Les trois premières places (ou en cas de désistement, la place suivante) des **22** catégories de la Finale régionale de patinage STAR/Michel-Proulx. S'il y a seulement une inscription, le participant devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale.
- Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe ne sera pas représentée dans cette catégorie.
- En cas de désistement, le remplacement se fera dans la **même** catégorie;
- S'il y a moins de trois concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles aux Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx 2019 à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale.
- Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la Finale régionale STAR/Michel-Proulx ne pourront pas s'inscrire aux Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx dans une autre catégorie. (exemple: catégorie Adulte)

- f) Les substitutions seront acceptées jusqu'au mercredi 16h précédant le début des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx 2019.

INSCRIPTION ÉQUIPE RÉGIONALE

Les athlètes qui se qualifieront pour l'équipe régionale et le substitut devront aller s'inscrire à l'endroit indiqué. Voir les horaires à l'affichage. Avant de quitter le site de compétition.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : [Exigence de programme de compétition de patinage STAR 2018-2019](#)

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**

Test : DOIVENT avoir réussi le test Junior Argent complet de style libre.

Âge : Aucune limite

✓ Dames Un programme Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

✓ Messieurs Un programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 10**

Test : DOIVENT avoir réussi le test Junior Argent complet de style libre.

Âge : Aucune limite

✓ Dames Prog. Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

✓ Messieurs Prog. Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 8**

Test : Doivent avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 6**

Test : Doivent avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 5**

Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent (STAR 8), de style libre.

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **moins de 10 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **moins de 13 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **13 ans et plus**

Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **PRÉ-JUVÉNILÉ MOINS DE 11 ANS**
 Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
 Âge : Être âgé(e) de moins de 11 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
 Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)
- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, Dames**
 Test : Aucune restriction
 Âge : Être âgée de moins de 10 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)
- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**
 Test : Aucune restriction
 Âge : Être âgé(e) de moins de 9 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
 Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)
- **PRÉ-JUVÉNILÉ COUPLE**
 Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
 Âge : Être âgés de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
 Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)
- **PRÉ-JUVÉNILÉ A DANSE LIBRE**
 Test : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de danse au complet ou un test de niveau supérieur.
 Âge : Être âgés de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
 Danse libre : 2 min. (+/- 10 sec.)
- **PRÉ-JUVÉNILÉ B DANSES SUR TRACÉ**
 Test : Avoir réussi une danse du test Préliminaire de danse ou un test de niveau supérieur.
 Âge : Être âgés de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
 Danses sur tracé : Canasta et Baby blues patinées dans l'ordre précisé.

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION – CATÉGORIES NON-QUALIFICATIVES

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les [Exigences de programme de patinage](#) de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

PATINEURS EN SIMPLE

- ✓ Dames
- ✓ Messieurs

- **SANS LIMITES MOINS DE 8 ANS DAMES**

Test : Aucune restriction

Âge : Être âgée de moins de 8 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 7 ANS DAMES**

Test : Aucune restriction

Âge : Être âgée de moins de 7 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR - CATÉGORIES NON-QUALIFICATIVES

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

- Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « A » ou « B » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (**2018-2019**) pour la même discipline.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019**

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline.

Les patineurs inscrits aux Jeux du Québec régionaux de l'année courante ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie STAR pour la même discipline.

Année courante : 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : [Exigence de programme de compétition de patinage STAR 2018-2019](#)

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3*.

PATINEURS EN SIMPLE

- ✓ Dames
- ✓ Messieurs

- **STAR 4**

Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.

Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.

- **moins de 10 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **moins de 13 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **13 ans et plus**

Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

ANNEXE – PATINAGE STAR - CATÉGORIES NON-QUALIFICATIVES

FILLES ET/OU GARÇONS

- **STAR 3**
Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)
- **STAR 2**
Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.
Âge : Aucune limite
Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. (+/- 10 sec.)
- **STAR 1**
Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.
Âge : Aucune limite.

ANNEXE – ADULTES - CATÉGORIES NON-QUALIFICATIVES

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Exigences pour les catégories

Les patineurs sont censés s'inscrire dans la ou les catégories appropriées, en fonction des exigences techniques de programmes. Il est entendu que les patineurs patineront conformément à leur capacité.

Les patineurs doivent être âgés de 18 ans et plus au 1^{er} juillet de l'année courante.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Bronze et Argent en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : [Exigences Techniques des programmes de patinage pour Adultes 2018-2019](#)

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage Adulte.

PATINEURS ADULTES EN SIMPLE

- ✓ Dames
- ✓ Messieurs

- **Moins de 35 ans** : Ne pas avoir atteint 35 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
- **35 ans et plus** : Être âgé(e) de 35 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
- **MAÎTRE ÉLITE ADULTE**
Prog. Libre : Durée maximale de 4 min. 10 sec.
- **MAÎTRE ADULTE**
Prog. Libre : Durée maximale de 4 min. 10 sec.
- **OR ADULTE**
Prog. Libre : Durée maximale de 3 min. 40 sec.
- **ARGENT ADULTE**
Prog. Libre : Durée maximale de 3 min. 10 sec.
- **BRONZE ADULTE**
Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. 40 sec.
- **OUVERT INTRODUCTION ADULTE**
Prog. Libre : Durée maximale de 1 min. 40 sec.